

## Parc Jura vaudois, budget 2016 validé par l'AG du 2 décembre 2015

BUDGET	2016	2015
<b>F.1 Ressources mobilisées par le Parc</b>	<b>871'200</b>	<b>1'621'943</b>
F.1.1 Cotisation des membres	179'000	184'000
F.1.2 Participation des communes territoriales aux réalisations de projets	35'950	696'000
F.1.3 Confédération et Etat de Vaud hors crédit Parc	395'000	401'500
F.1.4 Partenaires hors Confédération ou Etat de Vaud	180'250	207'500
F.1.5 Revenus divers du Parc	81'000	132'943
<b>F.2 Confédération (crédit Parc)</b>	<b>615'800</b>	<b>420'000</b>
<b>F.3 Canton de Vaud (crédit Parc)</b>	<b>300'000</b>	<b>226'757</b>
<b>F.4 Reports investissements</b>	<b>0</b>	<b>171'300</b>
<b>Total FINANCEMENTS</b>	<b>1'787'000</b>	<b>2'440'000</b>

Commentaires
Y.c. la cotisation des communes territoriales (CT) de 5 CHF/hab appliquée depuis 2014. Les autres cotisations sont identiques à l'année précédente. La légère baisse est due à une estimation plus juste des cotisations de membres "famille" ou "individuel".
La grande baisse entre les deux années est provoquée par une sélection plus restreinte des financements de CT à budgétiser. Une comparaison avec 2015 est de fait très difficile. Pour plus d'informations concernant ces financements qui n'apparaissent plus au budget, voir le commentaire ci-dessous du "Total Financements".
Légère baisse entre les deux années dues à l'évolution des projets. Issu de l'Etat de Vaud: 220'000 de la DGE BioDiv au P.101.1 Murs travaux, 10'000 du SDT - AF au P.103.1 Milieux humides d'altitude, 10'000 de la DGE Forêts au P.105.3 FORetNATURE, 7'500 du SDT-AF au P.106.1 Plan de gestion intégrée des alpages, phase étude, 35'000 du SDT au P.107.1 PDRA Agritourisme sur les alpages, 10'000 du SPECO au P.112.1 Espaces d'orientation et de sensibilisation des visiteurs, 40'000 de la DGE BioDiv au P.112.4 Plan de gestion touristique DFF Noirmont et 10'000 de la DGEO au P.114.1 Animations et sensibilisation des écoliers. Issu de la Confédération: 7'500 de l'OFAG au P.106.1 Plan de gestion intégrée des alpages, 35'000 de l'OFAG au P.107.1 PDRA Agritourisme sur les alpages, 10'000 du SECO au P.112.1 Espaces d'orientation et de sensibilisation des visiteurs.
Légère baisse entre les deux années dues à l'évolution des projets. 150'000 du Fonds Suisse pour le Paysage au P.101.1 Restauration des murs; 9'500 de la DGE Forêts au P.105.3 FORetNATURE; 1'500 de sponsors au P.107.3 Offres de randonnée 4 saisons; 3'000 de sponsors au P.107.4 Carte touristique; 1'500 de sponsors au P.109.1 Offres et itinéraires E-Bike et vélo; 1'500 de sponsors au P.109.2 Offres combinées avec les transports publics; 1'000 des producteurs au P.110.2 Promotion des produits labellisés; 3'500 de la Soc. Coopérative du Marchairuz au P.112.1 Espaces d'orientation et de sensibilisation des visiteurs; 8'000 des OTs au P.118.3 Organisation de destinations touristiques.
Financements issus des recettes d'exploitation: 2'500 du P.107.6 Excursions de découverte; 1'500 du P.113.7 Publications; 13'000 du P.114.1 Animations et sensibilisation des écoliers. A ceux-ci s'additionnent les 64'000 issus du fonds de réserve "siège du Parc" et attribués majoritairement au P.117.3 Infrastructures et organes décisionnels.
Issu de l'Ordonnance sur la Protection de la Nature - OPN, montant fixe de 2016 à 2019, bénéficiant d'une augmentation de 46% en 2016.
Issu de la Loi sur les Parcs - LVOParcs, montant fixe de 2016 à 2019, bénéficiant d'une augmentation de 32% en 2016.
Aucun report d'investissements budgétisé.
La baisse des financements, par rapport au budget 2015, est due essentiellement aux points suivants: - Absence de report d'investissements: - 50'000 CHF - Suppression au budget des investissements de CT non comptabilisés par le Parc: - 400'000 CHF au P.101.1 Murs travaux, -182'000 au P.106.1 Plan de gestion intégrée des alpages, phase travaux. - Suppression au budget des soutiens cantonaux et fédéraux versés directement aux propriétaires d'alpages dans le cadre des PGI: - 270'000 CHF.

BUDGET	2016	2015
<b>D.1 Gestion et partenariats (anciennement "Fonctionnement")</b>		
P.117 Management et logistique		
P.118 Coordination régionale et partenariats		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>364'090</b>	<b>349'018</b>
<b>D.2 Investissements sur projets</b>		
<b>D.2.1 Nature &amp; développement du paysage</b>	<b>603'299</b>	<b>802'465</b>
P.101		
P.103		
P.104		
P.105		
<b>D.2.2 Economie durable</b>	<b>334'125</b>	<b>874'225</b>
P.106		
P.107		
P.108		
P.109		
P.110		
<b>D.2.3 Sensibilisation &amp; communication</b>	<b>351'146</b>	<b>326'060</b>
P.111 Charte de l'habitant		
P.112 Orientation et sensibilisation des visiteurs		
P.113 Promotion du Parc Jura vaudois		
P.114 Education au développement durable et à la biodiversité		
<b>D.2.4 Charte &amp; convention-programme (projet P.116)</b>	<b>134'341</b>	<b>88'231</b>
<b>Total Investissements</b>	<b>1'422'910</b>	<b>2'090'982</b>
<b>Total DEPENSES</b>	<b>1'787'000</b>	<b>2'440'000</b>

Commentaires
<p>Ce projet comprend les infrastructures et les temps de travail imputables à aucun projet, excepté au projet P.117 Management et logistique</p> <p>Ce projet est inscrit dans le D.1, au vu de la coordination inter-projet qu'il engendre.</p>
<p>Le classement des projets dans cet axe "nature et développement du paysage" a été effectué conformément à la demande financière 2016-2019.</p> <p>La baisse par rapport à 2015 est causée essentiellement par la non inscription au budget des investissements de communes territoriales qui ne sont pas comptabilisés par le Parc: -400'000 au P.101.1 Murs travaux.</p> <p>Cette baisse est compensée par un financement exceptionnel issu de la DGE BioDiv à destination du P.101.1 Murs travaux de 220'000 chf.</p>
<p>Le classement des projets dans cet axe "économie durable" a été effectué conformément à la demande financière 2016-2019.</p> <p>La baisse marquée par rapport à 2015 est causée par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La non inscription au budget des investissements de communes territoriales qui ne sont pas comptabilisés par le Parc: -182'000 au P.106.1 Plan de gestion intégrée des alpages, phase travaux.</li> <li>- La suppression au budget des soutiens cantonaux et fédéraux versés directement aux propriétaires d'alpages dans le cadre des PGI: - 270'000 chf.</li> </ul>
<p>Le classement des projets dans cet axe "économie durable" a été effectué conformément à la demande financière 2016-2019.</p> <p>L'augmentation par rapport à 2015 est causée essentiellement par l'augmentation des forces de travail et des investissements dans les réalisations.</p>
<p>Le montant de ce projet comprend essentiellement des investissements dans le personnel et secondairement des investissements dans l'infrastructure (commissions et Forum) et des provisions pour charge de projets.</p>

BUDGET	2016	2015
<b>Détails sur les investissements dans les ressources humaines pour l'ensemble des projets</b>		
Investissements salariaux		
	+ 6 %	+ 2%
	36%	24%
<i>Proportion du budget issu des financements fixes<sup>1</sup></i>	59%	71%
<b>Composition de la coordination</b>		
<i>Nombre et équivalent temps plein de collaboratrices-fixes</i>	9 / 6.4	6 / 4.8
<i>Nombre et équivalent temps plein de collaboratrices-temporaires</i>	5 / 1.5	7 / 2.5
<b>Défrayements</b>		
<i>Président</i>	6'300	6'300
<i>Comité, Bureau et commissions</i>	10'500	10'000
<sup>1</sup> Cotation + financement fédéral et cantonal issu de la législation sur les parcs.		
<b>Remarque sur les investissements des communes territoriales</b>		
Les montants ci-dessous concernent des investissements des communes territoriales non comptabilisés. C'est-à-dire des sommes investies par les CT et donc nécessaires au projet mais non gérées par la Coordination		
P.101.1 Restauration des murs		400'000

Commentaires
<p>Augmentation poursuivant deux buts: augmentation de taux d'activité et revalorisation salariale. Le premier objectif entraîne une augmentation de 12 % des invest. salariaux et le deuxième objectif une augmentation de 4 % de ces mêmes investissements. L'augmentation des taux d'activité bénéficie essentiellement à l'axe 3 "sensibilisation et communication" (+0.4 ETP) et à l'axe 4 "gestion et partenariats" (+0.8 ETP).</p> <p>L'augmentation ci-contre n'est pas réelle. En effet, comme le budget total a baissé entre 2015 et 2016 et que les investissements salariaux n'ont pas baissés, il en résulte une augmentation de la part des invest. Dans le budget total. Concernant la baisse du budget total, voir le commentaire du "Total FINANCEMENTS" ci-dessus.</p> <p>Les financements fixes sont ceux issus des cotisations, des financements fédéraux et cantonaux issus de la législation sur les parcs. La baisse de la proportion ci-contre démontre que l'augmentation des soutiens F.2 et F.3 a bénéficié en majorité aux réalisations (investissements hors fonctionnement) et pas aux investissements dans le personnel.</p> <p>Employés engagés en contrat à durée indéterminée (CDI). Une grande partie de l'augmentation provient de la mutation d'ETP temporaire en emploi fixe (+0.8 ETP) et du renforcement des forces de travail pour la sensibilisation &amp; communication (+0.2 ETP) et la gestion (+ 0.6 ETP).</p> <p>Comprend les éventuel civiliste, stagiaires et stagiaires pour personne inscrites au chômage. Ces chiffres sont des estimations.</p> <p>Ce montant est grosso modo identique aux montants annoncés par les propriétaires de murs en 2015</p>